

Aquitaine, Pyrénées-Atlantiques
Bidart

Voie ferrée du tramway côtier

Références du dossier

Numéro de dossier : IA64003082
Date de l'enquête initiale : 2018
Date(s) de rédaction : 2019
Cadre de l'étude : inventaire topographique Bidart (commune)
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : tramway

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :
Références cadastrales :

Historique

D'après les rapports et délibérations du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques, plusieurs projets de lignes de tramway reliant Biarritz à Hendaye furent proposés à la fin du 19^e siècle. En avril 1897, Odelin, industriel parisien, Duhart, ingénieur civil à Bayonne, et Viguier, ingénieur civil à Saint-Jean-de-Luz, présentèrent l'avant-projet d'une ligne de tramway à traction mécanique de Saint-Jean-de-Luz à Biarritz qui suivait en grande partie la route nationale 10. Favorable au projet, la municipalité de Bidart fit savoir néanmoins qu'elle préférerait un fonctionnement par traction électrique et un itinéraire doublant la route nationale 10, afin de ne pas effrayer les attelages qui fréquentaient la route et d'éviter la spéculation sur les terrains avoisinants (délibération du conseil municipal du 9 octobre 1898).

En mars 1901, Aurèle Gaby de Tardets présenta au Conseil général des Pyrénées-Atlantiques un autre projet de ligne de tramway électrique de Béhobie à Biarritz réservée au transport des voyageurs, de leurs bagages et de leurs chiens. Le parcours comprenait 33 km de voie ferrée d'un mètre de large. Mécontente de la gestion de la ligne de chemin de fer de Bayonne à Irun, pour laquelle la Compagnie du chemin de fer du Midi avait construit une gare excentrée et fixé un nombre d'arrêt limité, la municipalité de Bidart soutint ce nouvel avant-projet de tramway (délibération du conseil municipal du 2 mars 1902). Il devait favoriser en effet le développement de Bidart à qui aucune participation financière n'était de surcroît demandée par le concessionnaire. La municipalité proposa six haltes mais ce projet resta en suspens jusqu'en 1909, année pendant laquelle Gaby de Tardets proposa un second avant-projet avec un tracé suivant le plus possible le littoral afin d'augmenter le caractère touristique de cet équipement. Le Conseil général refusa toutefois ce projet en faveur de celui d'Ernest Ader, négociant à Bayonne, d'Alexandre Giros et de Louis Loucheur, anciens élèves de l'école polytechnique, déjà concessionnaires de la ligne de tramway de Peyrehorade à Saint-Jean-de-Luz. Ils présentèrent une ligne de tramway établie sur un chemin de corniche. Afin de constituer un véritable réseau de tramway électrique, ils eurent la concession de la ligne Biarritz à Bayonne en plus des trois lignes : Peyrehorade à Bayonne rive droite, Biarritz à Hendaye, Saint-Jean-de-Luz à Peyrehorade comportant un embranchement pour la Rhune. D'après la délibération du 31 juillet 1910, l'avant-projet proposait trois arrêts à Bidart sur la route nationale 10. La commune proposa quatre autres arrêts supplémentaires. D'après la délibération du 16 octobre 1910, la Compagnie des voies ferrées départementales du Midi, alors concessionnaire, n'avait pas tenu compte des dernières propositions, maintenant un tracé le long de l'actuel chemin Corniche de la Falaise pour passer devant la chapelle Sainte-Madeleine et poursuivre sur le chemin côtier.

La ligne de tramways à traction de Bayonne à Hendaye fut déclarée d'utilité publique par décret du 13 juillet 1912. En 1914, le tronçon entre Bayonne et Biarritz était terminé et les infrastructures entre Biarritz et Hendaye étaient pratiquement achevées. Le chantier tourna néanmoins au ralenti en raison de la mobilisation des ouvriers. Malgré la guerre, en avril 1917, l'usine Hydroélectrique de Sainte-Engrace, qui devait alimenter les lignes de tramway, était pratiquement terminée. D'après les matrices cadastrales, cette même année à Bidart, la ligne électrique reliant la commune à l'usine fut installée.

En août 1919, le tramway fonctionnait de Bayonne à La Barre sur le littoral à Anglet. Le tramway côtier fut inauguré ensuite le 26 juillet 1924 et des abris furent installés en 1928.

D'après la délibération du 26 septembre 1934, la Compagnie des voies ferrées départementales du midi souhaitait fermer la ligne de tramway. Le conseil municipal vota en faveur de son maintien. D'après la délibération du 25 juin 1937, à cette date, la ligne n'était plus exploitée mais la voie ferrée était encore en place à Bidart contrairement à Biarritz et Saint-Jean-de-Luz où les rails avaient été retirés. Le conseil municipal souhaita néanmoins faire de même, afin de permettre l'élargissement et le réaménagement de la route entre Bidart et Guéthary.

Aujourd'hui, la station de tramway transformée en maison est le seul témoin de cette ligne touristique et côtière.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle

Dates : 1917 (daté par source), 1924 (daté par source), 1928 (daté par source)

Description

Le tracé de la ligne de tramway figure sur le Plan Régulateur datant de 1926-1928. Depuis Biarritz, elle longeait l'avenue de la Milady, rejoignait l'avenue de Biarritz et tournait sur le lotissement Bellevue en suivant le chemin communal qui n'existe plus aujourd'hui. Elle continuait sur le chemin de Tutilinia pour rejoindre la route départementale 810 et descendre l'avenue Chabadenia puis l'avenue Atherbéa pour traverser le pont de l'Uhabia et remonter l'avenue d'Espagne vers Guéthary. D'après les cartes postales, la voie ferrée était placée à droite de la route ou du chemin existant. Il existait trois haltes (Pavillon Royal, Bidart Plateau et Bidart Centre) et une station. Dans un premier temps, les haltes étaient signalées par un simple panneau visible sur une carte postale de la halte Bidart-centre puis d'après le plan d'Henri Rateau de véritables abris furent construits. Ils n'existent plus aujourd'hui.

Éléments descriptifs

Typologies et état de conservation

État de conservation : détruit

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'une société privée

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD Pyrénées-Atlantiques, délibérations du conseil municipal, 1791-1945**
Délibérations du conseil municipal, 1791-1945.
Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, Pau : E dépôt Bidart, 1D
- **AD Pyrénées-Atlantiques tramway**
Documents en rapport avec la ligne de tramway, 1902-1935.
Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, Pau : E dépôt Bidart 2O2
- **AD Pyrénées-Atlantiques Matrice cadastrale de Bidart, propriétés foncières bâties, 1910-1957**
Matrice cadastrale de Bidart, propriétés foncières bâties, 1910-1957.
case 245
Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, Pau : E dépôt Bidart 1G5

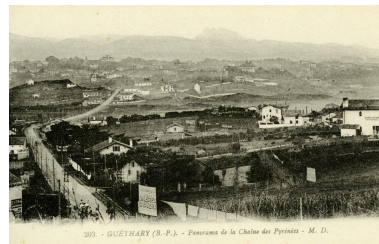
Illustrations



"Église de Bidart", l'arrêt facultatif Bidart-Centre, 2e quart du 20e siècle, carte postale.
Phot. Maïté Ehlinger
IVR72_20196403260NUC1A



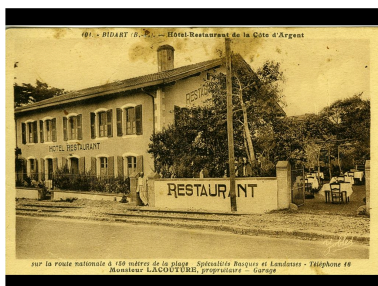
Voie du tramway, plan régulateur, 1926-1928.
Phot. Bernard Chabot, Phot. Michel Dubau, Autr. Danger
IVR72_19846400031VA



Vue de la route nationale 10 et de la voie de tramway, 2e quart du 20e siècle, carte postale.
Phot. Maïté Ehlinger, Autr. Jacques-Marcel Delboy
IVR72_20196403261NUC1A



Aménagement du carrefour du chemin de la Place et de la route nationale n°10, 15 juillet 1934, Henri Rateau. Abris de tramway Bidart-centre.
Phot. Maïté Ehlinger, Autr. Henri Rateau
IVR72_20196403130NUC2A



La voie ferrée du tramway côtier devant l'hôtel-restaurant la Côte d'Argent, 2e quart du 20e siècle, carte postale.
Phot. Maïté Ehlinger, Autr. Jacques-Marcel Delboy
IVR72_20186401975NUC1A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune de Bidart (IA64002964) Aquitaine, Pyrénées-Atlantiques, Bidart

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Station balnéaire de Bidart (IA64003117) Aquitaine, Pyrénées-Atlantiques, Bidart

Station de tramway, aujourd'hui maison (IA64003085) Aquitaine, Pyrénées-Atlantiques, Bidart, 8 rue des Tamaris, avenue Atherbea

Auteur(s) du dossier : Maïté Ehlinger

Copyright(s) : (c) Commune de Bidart ; (c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel



"Église de Bidart", l'arrêt facultatif Bidart-Centre, 2e quart du 20e siècle, carte postale.

Référence du document reproduit :

- **AM Bidart. Photos et cartes postales anciennes, collection municipale et collections privées.**
Photos et cartes postales anciennes acquises par scan.
Archives municipales, Bidart

IVR72_20196403260NUC1A

Auteur de l'illustration : Maïté Ehlinger

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Commune de Bidart
communication libre, reproduction soumise à autorisation



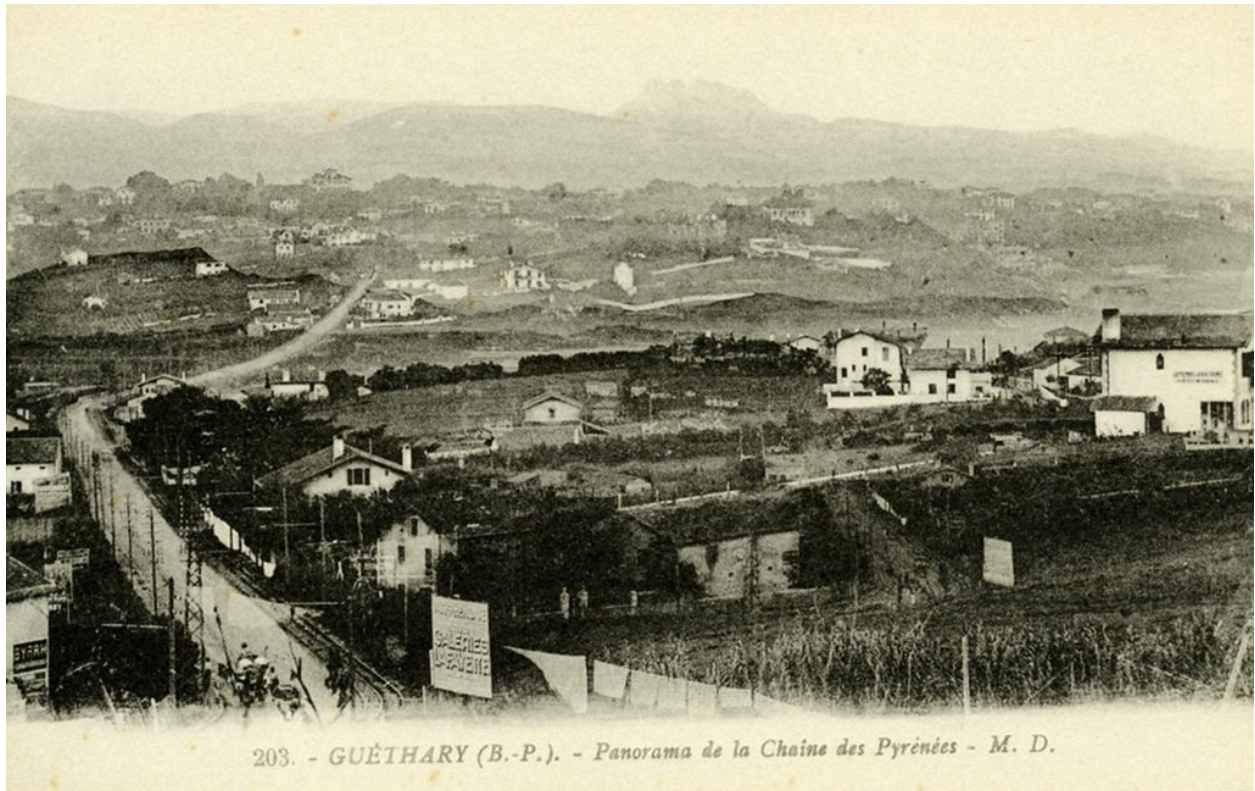
Voie du tramway, plan régulateur, 1926-1928.

IVR72_19846400031VA

Auteur de l'illustration : Bernard Chabot, Michel Dubau

Auteur du document reproduit : Danger

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la route nationale 10 et de la voie de tramway, 2e quart du 20e siècle, carte postale.

Référence du document reproduit :

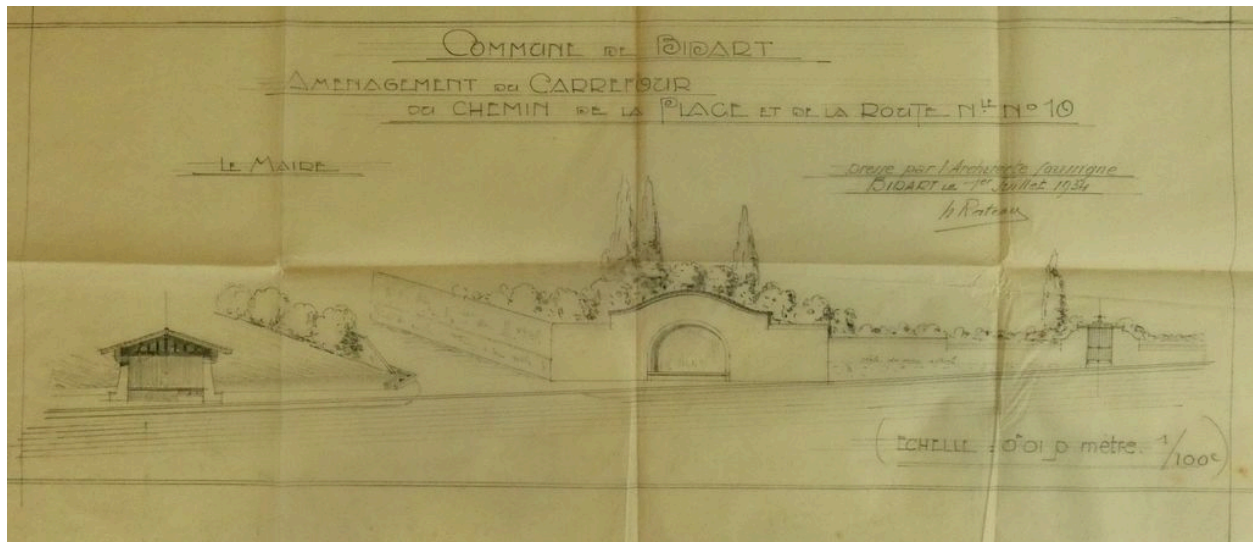
- **AM Bidart. Photos et cartes postales anciennes, collection municipale et collections privées.**
Photos et cartes postales anciennes acquises par scan.
Archives municipales, Bidart

IVR72_20196403261NUC1A

Auteur de l'illustration : Maité Ehlinger

Auteur du document reproduit : Jacques-Marcel Delboy

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Commune de Bidart
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Aménagement du carrefour du chemin de la Place et de la route nationale n°10, 15 juillet 1934, Henri Râteau. Abris de tramway Bidart-centre.

Référence du document reproduit :

- **AD Pyrénées-Atlantiques Cimetière**
Cimetière : calques et devis estimatif par Henri Râteau.
Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, Pau : E Dépôt Bidart 1011

IVR72_20196403130NUC2A

Auteur de l'illustration : Maïté Ehlinger

Auteur du document reproduit : Henri Râteau

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Commune de Bidart
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La voie ferrée du tramway côtier devant l'hôtel-restaurant la Côte d'Argent, 2e quart du 20e siècle, carte postale.

Référence du document reproduit :

- **AM Bidart. Photos et cartes postales anciennes, collection municipale et collections privées.**
Photos et cartes postales anciennes acquises par scan.
Archives municipales, Bidart

IVR72_20186401975NUC1A

Auteur de l'illustration : Maïté Ehlinger

Auteur du document reproduit : Jacques-Marcel Delboy

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Commune de Bidart
communication libre, reproduction soumise à autorisation